Nom et prénom du conducteur (trice) :
Adresse:
Code postal:
Ville:
N° de tél fixe :
N° de tél mobile :
Courriel:
Nom et adresse du (de la) passager(e) ou accompagnateur
(trice):
(trice):
Scooter
Scooter Marque:
Scooter Marque: Cylindrée:

NOTA: Remplir une fiche par scooter.



Lieu de rendez-vous le samedi 22 mai Salle polyvalente Marcel Paul Rue du 4 Septembre (proximité Inter Marché) A Fourchambault (58).

Vous êtes perdus:

Rémi: 06 09 80 85 95 Francis: 06 09 11 40 17 Claudine: 06 14 34 01 92



Les années Vespa

22 et 23 maí 2010 Fourchambault (Nièvre)

Salle Polyvalente Marcel Paul



Concours d'adresse et d'élégance Circuits de découverte Spectacle de rue Soirée dansante









LES ANNEES VESPA 2010

Le Vespa club de Fourchambault renoue avec les années Vespa, les 22 et 23 mai 2010.

Cette manifestation est ouverte aux scooters en tôle de marque Vespa.

Merci de remplir le formulaire d'inscription valant adhésion au règlement ci-joint.

Le forfait par participant pour les deux jours est fixé à 60 euros et comprend l'ensemble du programme indiqué.

L'hébergement est à la charge du participant.

PROGRAMME

Samedi 22 mai:

7h30-8h30	Accueil des participants (salle polyvalente de Fourchambault).
8h30	Départ pour un circuit découverte de la région (environ 110 kms). Le repas de midi sera pris pendant la balade.
17h	Retour à Fourchambault et début des animations. Dont : Epreuve d'agilité Concours d'élégance.
19h	Pot de l'amitié offert par la municipalité
20h	Repas animé d'une soirée dansante

Dimanche 23 mai:

8h 8h30	Petit déjeuner (salle polyvalente de Fourchambault).
8h45	Départ du circuit découverte de la région (environ 50 kms). 13h Buffet servi à la salle polyvalente
15h	Remise des lots et trophées
17h	Fin de la manifestation

REGLEMENT

Les scooters, leurs conducteurs et passagers devront être régulièrement assurés et les véhicules et équipements conformes au code de la route.

Les participants s'engagent à respecter les consignes des organisateurs, les lois (règlements publics) et notamment les règles de circulation.

Les dommages éventuels aux bâtiments et matériels mis à leur disposition seront à leur charge.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité civile ou pénale, pour tout vol ou accident pouvant arriver aux participants avant, pendant ou après la manifestation.

Avec l'inscription, chaque participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepter intégralement, déchargeant le Vespa Club de Fourchambault, les organisateurs et collaborateurs de cette manifestation de toute responsabilité directe ou indirecte.

Les organisateurs se réservent le droit, si nécessaire, d'apporter des modifications au programme.

Les bulletins d'inscription dûment complétés, ne seront valides qu'accompagnés du règlement et doivent parvenir au Vespa Club avant le 5 mai 2010.

BULLETIN D'INSCRIPTION

M, Mme, Melle:
certifie(nt) prendre inscriptions à la
participation « aux années Vespa » des 22 et
23 mai 2010 organisées par le Vespa Club de
Fourchambault.

Je m'engage à respecter les conditions d'admission à la manifestation (permis de conduire, assurances, casque, véhicule conforme et en bon état etc ...) et avoir pris connaissance du règlement ci-joint.

60 euros Xinscription(s) =euros.

Uniquement par chèque à l'ordre du :

Je joins au règlement la somme de :

Vespa Club de Fourchambault.

Date limite d'inscription : 5 mai 2010.

Nombre de places limitées. Il est prudent de réserver rapidement.

Bulletin à renvoyer complété à :

Vespa club de Fourchambault

Rémi BILLET Rue du bois paillard 58320 – POUGUES les Eaux

Tél: 06 09 80 85 95

Courriel: billet.remi@neuf.fr